



ASSOCIATION NATIONALE des HOSPITALIERS RETRAITES

121, Rue de la BECHADE
CS 81285
33076 BORDEAUX CEDEX

SECTION INTERDEPARTEMENTALE

DORDOGNE/CORREZE/LOT

Mme BOUCHILLON Monique

Membre du Bureau

19, Chemin des Landes

24650 CHANCELADE

Tél : 06 72 07 75 77

marcel.bouchillon@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE du 12 MARS 2026

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ANHR section Dordogne/Corrèze/Lot du 12 Mars 2026 qui s'est tenue dans la salle de réunion de l'EHPAD « Les Erables » du Centre Hospitalier de PERIGUEUX.

De nombreux partenaires et personnalités ont été invités.

Etaient présents :

Mme GAILLARD Christine, présidente de l'Amicale du CHP

Mme VERDET Hélène, Cassiopéa, chargée de partenariat

M. PICHE Alexis, Directeur de l'EHPAD Parrot

M. le Docteur WONE, Président de Cassiopéa

M. BENOIT Laurent, représentant la Banque BNP/SG

Mme SAMAHA Dina, Coordinatrice Départementale de l'Accès au Droit

M. TOULLALAN Maurice, Président National de l'ANHR (en visioconférence)

Absents excusés :

M. le Président du Conseil Départemental de la Dordogne

M. le Maire de PERIGUEUX

Mme la Directrice du Centre Hospitalier de PERIGUEUX

Mme le Docteur RIVIERE Caroline, Cassiopéa

M. TOGNARINI, Directeur de Cassiopéa

M. RICARD Vincent, délégué MNH

36 adhérents ou adhérentes participent à cette assemblée.

9H30 : Difficultés de connexion avec notre Président National, M. TOULLALAN à Paris.

10H00 : Connexion établie ! Notre Assemblée peut enfin commencer.

M. TOULLALAN prend la parole, salue l'Assemblée et souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il explique la situation particulière de la section Dordogne/Corrèze/Lot depuis la démission de M. GAYET, qu'il remercie pour avoir exercé sa tâche de Président de la section pendant de nombreuses années et regrette sa démission soudaine. Il souhaite que l'un ou

l'une d'entre nous, ou quelqu'un d'autre ait la volonté de s'investir dans le bureau de la section pour remplacer le Président démissionnaire.

A ce sujet, **M. LAVAUD**, adhérent et ancien Directeur du CHP, prend la parole et explique qu'il a mis toute sa compétence au service de la section dans la recherche d'une personne susceptible de pouvoir assumer la fonction de Président, mais sans succès.

M. TOULLALAN reprend alors la parole et nous explique qu'au plan national l'association est déficitaire et qu'à l'avenir il va falloir travailler autrement, cette situation ne pouvant perdurer et donc les décisions suivantes se sont imposées à l'AG du Bureau National, à savoir :

- Augmentation de la cotisation annuelle de 3 € et qui passe donc à 33 € à partir du 1^{er} janvier 2026.

- Non remplacement de la Secrétaire après son départ à la retraite.

RAPPORT MORAL :

Marie Paule BRAULOTTE, notre Vice-Présidente, prend la parole pour remercier nos invités et partenaires présents et excuser les absents.

Elle remercie le Directeur de l'EHPAD pour le prêt de la salle, Madame la Directrice du Centre Hospitalier pour nos copies et envois groupés, Monsieur le Maire de Périgueux pour la boîte aux lettres à la maison des Assos à Périgueux.

Elle informe les adhérents présents de la démission de deux autres membres du bureau, il s'agit de Madame BOUET Thérèse, Secrétaire Adjointe, et Madame MARTY Jeanine, Adjointe Animation/Loisirs, et que de plus le bureau est renouvelable, et pose la question à l'assemblée s'il y a des candidats aux postes vacants et en particulier celui de Président ?

Personne ne se manifeste.

A la question êtes-vous pour le renouvellement du bureau actuel, **la réponse est oui à l'unanimité.**

Le bureau actuel est donc renouvelé dans ses fonctions, à savoir :

Vice-Présidente : Marie Paule BRAULOTTE

Trésorière : Anne Marie CAPET

Trésorière Adjointe : Colette CHANSARD

Animation, Loisirs, Solidarité, Entraide : Monique BOUCHILLON qui en plus assure tout le travail de secrétariat actuellement.

Elle revient ensuite sur la situation de la section, qui reste donc inchangée et informe l'assistance que faute de trouver un Président, le Bureau actuel de la section sera démissionnaire au 31 décembre 2026 et qu'à cet effet une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée au mois de décembre avec pour objet la démission du Bureau actuel dans son ensemble et la clôture des comptes bancaire. Elle passe ensuite la parole à **Anne Marie CAPET** pour présenter le rapport financier qui s'établit comme suit :

RAPPORT FINANCIER :

SOLDE AU 31/12/2024.....	15 597,04 €		
RECETTES	+ 44 476,79 €	=	60 073,83 €
DEPENSES.....			52 694,97 €
<hr/>			
SOLDE			7 378,86 €
LIVRET D'EPARGNE.....			4 915,48 €
<hr/>			
SOLDE GENERAL AU 31/12/2025.....			12 294,34 €

Rapport financier adopté par l'assemblée.

M. TOULLALAN reprend alors la parole et félicite la section pour sa bonne gestion.

La parole est ensuite donnée à **Madame VERDET**, déléguée du CASSIOPEA, qui nous informe des différentes actions menées par Cassiopéa envers les personnes âgées dépendantes ou semi dépendantes, souvent seules et nous présente le matériel de télé alarme courant ainsi que les nouveautés (matériel fonctionnant aussi à l'extérieur du domicile), utilisé pour le maintien chez elles de ces personnes.

Puis notre, Vice-Présidente passe la parole à **Madame GAILLARD**, Présidente de l'Amicale du CHP qui nous informe des activités de l'Amicale, des jours et heures d'ouverture du bureau ainsi que des avantages accordés aux adhérents. La carte de l'Amicale est au tarif de 8 € pour les retraités.

Puis, c'est au tour de **Madame SAMAHA**, Coordinatrice Départementale de l'Accès au droit, de prendre la parole pour nous informer des dispositions et conditions d'accès au Droit, des divers points d'accueil en Dordogne (permanences gratuites) et des actions menées auprès du public pour faciliter leurs démarches. Elle laisse des brochures à disposition des adhérents.

La parole est ensuite donnée à **M. BENOIT Laurent**, délégué de la banque BFM, qui nous parle du fonctionnement de la banque et des avantages accordés aux adhérents de l'ANHR, de son implantation dans les quatre Périgord ainsi que des services de la banque, gestion de comptes, prêts, épargne, etc...

A noter que le délégué MNH a changé, il s'agit maintenant de **M. RICARD Vincent**, absent, mais qui nous a fait parvenir des brochures mises à disposition des adhérents.

RAPPORT ACTIVITES :

Monique BOUCHILLON prend la parole pour présenter le rapport activités 2025 et nous fait part de toutes les difficultés qu'elle rencontre à fonctionner sans président de section.

Elle nous parle des activités de la section organisées depuis notre dernière AG en 2025 : Organisation d'un séjour sur la Côte d'Azur à la Résidence « Lou Castelet » au TEHOULE SUR MER du 20 au 27 septembre 2025.

La participation au Téléthon en décembre, avec une préparation bien en amont de cette date, à savoir :

Plusieurs mois à l'avance, elle se rend, avec 3 autres adhérentes à la Maison de Retraite Parrot, deux après-midi par mois, afin d'aider quelques résidentes et l'animatrice de l'EHPAD, à fabriquer divers objets en lainage, qui sont ensuite vendus au profit du Téléthon. A cet effet, une convention est signée chaque année entre l'ANHR 24 et le CHP. La vente se déroule sur 2 jours, le premier a lieu généralement fin novembre, à la salle du Tiers Lieu de l'Hôpital et le deuxième, le jour du Téléthon au théâtre de l'Odyssee à Périgueux. Cette action a permis de remettre la somme de 955,50 € à l'AFM au titre du Téléthon 2025.

Ensuite, l'organisation de la fête de l'Epiphanie en janvier 2026, a réunis une bonne cinquantaine d'adhérentes et adhérents. Au cours de cette manifestation, conviviale et sympathique, nous avons enregistré 5 adhésions.*

Elle nous parle également d'un projet de séjour pour septembre 2026, du 12 au 14, en Terre d'Aubrac, qu'elle est en train de mettre en place en collaboration avec Colette CHANSARD, notre Trésorière Adjointe, actuellement les inscriptions sont closes, le bus est complet.

Enfin, elle explique que pour sa part, qu'il y ait un nouveau Président ou pas, elle sera démissionnaire au 31 décembre 2026, car après 21 ans d'activités dans la section, toujours au même poste, il est temps pour elle de passer la main.

Le rapport activités est adopté.

M. TOULLALAN reprend alors la parole et regrette la démission du Bureau, mais comprend qu'il est difficile de poursuivre sans Président de section, mais espère toujours que d'ici la fin de l'année, quelques bonnes volontés se manifesteront pour s'investir dans la section.

Il remercie tous les participants et clôture l'Assemblée. Notre AG se termine par un repas à l'Hôtel restaurant l'OSTORIA à Marsac sur L'Isle.

Périgueux, le 12 mars 2026

Monique BOUCHILLON